

# Résultats Techniques

## Introduction en Bourse



Mardi 15 décembre 2015

## SOMMAIRE

<b>RAPPEL DES CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION</b>	<b>2</b>
<b>SYNTHESE GLOBALE DES RESULTATS</b>	<b>3</b>
<b>SYNTHESE DES RESULTATS PAR TYPE D'ORDRE</b>	<b>4</b>
<b>SYNTHESE DES RESULTATS PAR QUALITE DE SOUSCRIPTEURS</b>	<b>5</b>
<b>STATISTIQUES PAR :</b>	
<b>TYPE D'ORDRES</b>	<b>6</b>
<b>CATEGORIE DE SOUSCRIPTEURS</b>	<b>7</b>
<b>CATEGORIE DE SOUSCRIPTEURS : INSTITUTIONNELS/ NON INSTITUTIONNELS</b>	<b>8</b>
<b>CATEGORIE DE SOUSCRIPTEURS : PERSONNES MORALES/ PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>9</b>
<b>REGION DE SOUSCRIPTION</b>	<b>10</b>
<b>NATIONALITE DE SOUSCRIPTEURS</b>	<b>11</b>
<b>PROFESSION DE SOUSCRIPTEURS : PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>12</b>

## RAPPEL DES CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

<b>Nature de l'opération</b>	Introduction en Bourse par cession d'action
<b>Nombre d'actions offertes</b>	250 000
<b>Prix (MAD)</b>	720,00
<b>Montant global de l'opération (MAD)</b>	180 000 000
<b>Procédure de première cotation</b>	Offre à Prix Ferme
<b>Période de souscription</b>	Du 30/11/2015 au 02/12/2015 inclus
<b>Date de cotation</b>	15/12/2015
<b>Types d'ordres</b>	<p>Type d'ordre I : Ce type d'ordre est réservé aux salariés d'AFMA SA et de ses filiales contrôlées disposant d'un CDI sans condition d'ancienneté.</p> <p>Le nombre d'actions réservées à ce type d'ordre est de 8 087 actions (soit 3,2% du nombre total d'actions offertes).</p> <p>Type d'ordre II : réservé aux personnes physiques résidentes ou non résidentes de nationalité marocaine ou étrangère et aux personnes morales de droit marocain ou étranger n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre III et justifiant de plus d'une année d'existence au 1er juin 2015.</p> <p>Le nombre d'actions offertes à ce type d'ordre est de 62 500 actions (soit 25% du nombre total d'actions offertes).</p> <p>Type d'ordre III : réservé aux investisseurs qualifiés de droit marocain, tels que définis par l'article III.1.21 de la circulaire du CDVM et aux institutionnels de l'investissement agréés étrangers</p> <p>Le nombre d'actions offertes à ce type d'ordre est de 179 413 actions (soit 71,8% du nombre total d'actions offertes).</p>
<b>Critères d'allocation</b>	<p>Type d'ordre I :</p> <p>Les actions seront allouées à raison d'une action par souscripteur avec priorité aux demandes les plus fortes. Le mécanisme d'attribution d'une action par souscripteur, dans la limite de sa demande et du plafond, se fera par itération, jusqu'à épuisement du nombre d'actions dédiées à ce type d'ordre.</p> <p>Type d'ordre II :</p> <p>1ère allocation : Dans le cadre d'une première allocation, les actions de ce type d'ordre seront servies à hauteur de 10 actions par souscripteur.</p> <p>Les actions seront allouées à raison d'une action par souscripteur avec priorité aux demandes les plus fortes. Le mécanisme d'attribution d'une action par souscripteur, dans la limite de sa demande, se fera par itération jusqu'à atteindre au maximum 10 actions par souscripteur dans la limite du nombre de titres alloués au type d'ordre II</p> <p>2ème allocation : A la suite de la 1ère allocation, si le reliquat des titres offerts (« RTO ») issu de cette allocation est inférieur au nombre de titres demandés « NTD », alors le « RTO » sera alloué au prorata de la demande. Dans le cas contraire, la demande sera servie entièrement.</p> <p>Le ratio d'allocation sera calculé comme suit : <math>RTO / NTD</math></p> <p>Dans le cas où le nombre de titres calculé en multipliant le nombre de titres demandés par le souscripteur au ratio d'allocation au type d'ordre II ne serait pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués par palier d'une action par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.</p> <p>Type d'ordre III : Si le nombre de titres demandés («NTD») excède le nombre de titres offerts («NTO»), les titres seront servis au prorata des demandes de souscription. Dans le cas contraire, la demande sera servie entièrement. Le ratio d'allocation sera calculé comme suit : <math>NTO / NTD</math></p> <p>Dans le cas où le nombre de titres calculé en multipliant le nombre de titres demandés par le souscripteur au ratio d'allocation du type d'ordre III ne serait pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués par palier d'une action par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.</p>
<b>Règles de transvasement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Si le nombre de titres souscrits au type d'ordre I est inférieur à l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre II puis au type d'ordre III;</li> <li>- Si le nombre de titres souscrits au type d'ordre II est inférieur à l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre III puis au type d'ordre I ;</li> <li>- Si le nombre de titres souscrits au type d'ordre III est inférieur à l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre II puis au type d'ordre I ;</li> </ul>

## SYNTHESE GLOBALE DES RESULTATS

**GLOBAL**

Prix de l'action en MAD	720,00
Montant souscrit en MAD *	1 264 663 188
Actions demandées	1 760 972
Actions attribuées	250 000
Taux de satisfaction de la demande **	14,20 %
Nombre de souscripteurs	2 018
Nombre de régions ayant souscrit	11
Nombre de nationalités différentes des souscripteurs	9

(\*) Le montant souscrit est calculé en tenant compte les titres décotés

(\*\*) Le taux de satisfaction est le rapport entre le nombre d'actions attribuées et le nombre d'actions demandées

## SYNTHESE DES RESULTATS PAR TYPE D'ORDRE

### Type Ordres I

Montant souscrit en MAD *	7 323 192
Actions demandées	11 966
Actions attribuées	8 087
Taux de satisfaction de la demande **	67,58 %
Nombre de souscripteurs	22
Nombre de nationalités différentes des souscripteurs	1

### Type Ordres II

Montant souscrit en MAD *	390 983 436
Actions demandées	545 733
Actions attribuées	62 500
Taux de satisfaction de la demande **	11,45 %
Nombre de souscripteurs	1 856
Nombre de nationalités différentes des souscripteurs	9

### Type Ordres III

Montant souscrit en MAD *	866 356 560
Actions demandées	1 203 273
Actions attribuées	179 413
Taux de satisfaction de la demande **	14,91 %
Nombre de souscripteurs	140
Nombre de nationalités différentes des souscripteurs	1

(\*) Le montant souscrit est calculé en tenant compte les titres décotés

(\*\*) Le taux de satisfaction est le rapport entre le nombre d'actions attribuées et le nombre d'actions demandées

## SYNTHESE DES RESULTATS PAR QUALITE DE SOUSCRIPTEURS

### Institutionnels

Montant souscrit en MAD *	866 356 560
Actions demandées	1 203 273
Actions attribuées	179 413
Taux de satisfaction de la demande **	14,91 %
Nombre de souscripteurs	140
Nombre de nationalités différentes des souscripteurs	1

### Personnes morales

Montant souscrit en MAD *	70 302 960
Actions demandées	97 703
Actions attribuées	8 616
Taux de satisfaction de la demande **	8,82 %
Nombre de souscripteurs	40
Nombre de nationalités différentes des souscripteurs	2

### Personnes physiques

Montant souscrit en MAD *	328 003 668
Actions demandées	459 996
Actions attribuées	61 971
Taux de satisfaction de la demande **	13,47 %
Nombre de souscripteurs	1 838
Nombre de nationalités différentes des souscripteurs	9

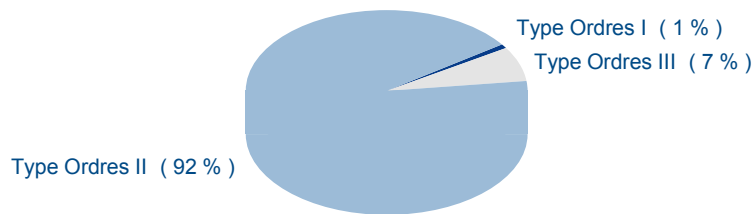
(\*) Le montant souscrit est calculé en tenant compte les titres décotés

(\*\*) Le taux de satisfaction est le rapport entre le nombre d'actions attribuées et le nombre d'actions demandées

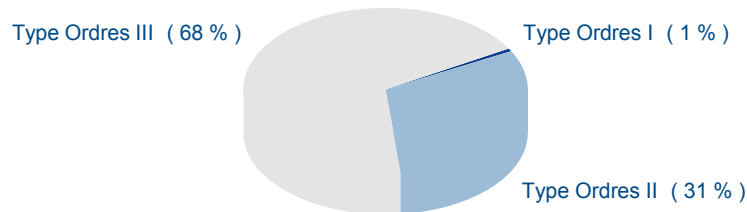
## SYNTHESE PAR TYPE D'ORDRE

TYPE D'ORDRES	SOUSCRIPTEURS		ACTIONS				TAUX DE SATISFACTION *
	NOMBRE	PART	DEMANDEES	PART	ATTRIBUEES	PART	
Type Ordres I	22	1,09 %	11 966	0,68 %	8 087	3,23 %	67,58 %
Type Ordres II	1 856	91,97 %	545 733	30,99 %	62 500	25,00 %	11,45 %
Type Ordres III	140	6,94 %	1 203 273	68,33 %	179 413	71,77 %	14,91 %
<b>Total</b>	<b>2 018</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 760 972</b>	<b>100,00 %</b>	<b>250 000</b>	<b>100,00 %</b>	<b>14,20 %</b>

### NOMBRE DE SOUSCRIPTEURS



### NOMBRE D'ACTIONS DEMANDEES



### NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUEES

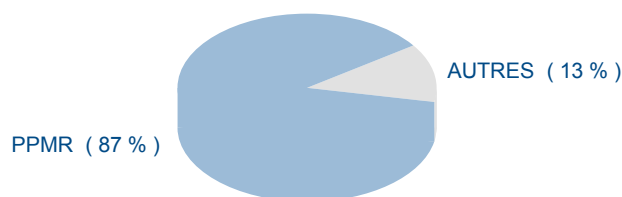


(\*) Le taux de satisfaction est le rapport entre le nombre d'actions attribuées et le nombre d'actions demandées

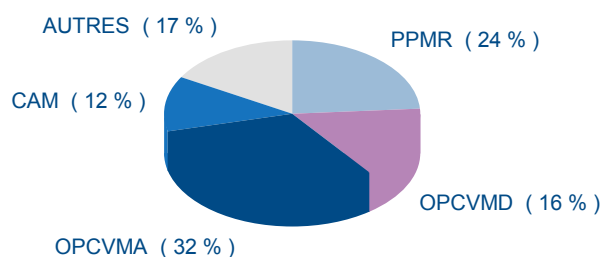
## SYNTHESE PAR CATEGORIE DE SOUSCRIPTEURS

CATEGORIE DE SOUSCRIPTEURS	SOUSCRIPTEURS		ACTIONS				TAUX DE SATISFACTION *
	NOMBRE	PART	DEMANDEES	PART	ATTRIBUEES	PART	
Personnes physiques marocaines résidentes	1 757	87,07 %	425 468	24,16 %	51 447	20,58 %	12,09 %
OPCVM actions	72	3,57 %	555 578	31,55 %	82 838	33,14 %	14,91 %
OPCVM diversifiés	52	2,58 %	275 306	15,63 %	41 044	16,42 %	14,91 %
Personnes morales marocaines	40	1,98 %	97 703	5,55 %	8 616	3,45 %	8,82 %
Personnes physiques étrangères résidentes	29	1,44 %	15 956	0,91 %	1 611	0,64 %	10,10 %
Personnes physiques marocaines non résidentes	28	1,39 %	6 429	0,37 %	792	0,32 %	12,32 %
Salariés marocains	21	1,04 %	11 936	0,68 %	8 057	3,22 %	67,50 %
Compagnies d'assurances marocaines	9	0,45 %	213 889	12,15 %	31 895	12,76 %	14,91 %
Caisses de retraite marocaines	5	0,25 %	125 000	7,10 %	18 640	7,46 %	14,91 %
Personnes physiques étrangères non résidentes	2	0,10 %	177	0,01 %	34	0,01 %	19,21 %
Autres institutionnels marocains	1	0,05 %	25 000	1,42 %	3 728	1,49 %	14,91 %
Institutionnels étrangers de l'investissement agréés	1	0,05 %	8 500	0,48 %	1 268	0,51 %	14,92 %
Salariés étrangers	1	0,05 %	30	0,00 %	30	0,01 %	100,00 %
<b>Total</b>	<b>2 018</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 760 972</b>	<b>100,00 %</b>	<b>250 000</b>	<b>100,00 %</b>	<b>14,20 %</b>

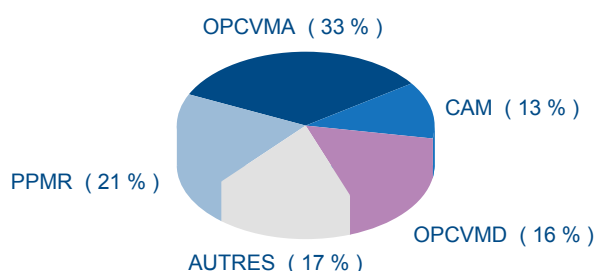
### NOMBRE DE SOUSCRIPTEURS



### NOMBRE D'ACTIONS DEMANDEES



### NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUEES



(\* Le taux de satisfaction est le rapport entre le nombre d'actions attribuées et le nombre d'actions demandées

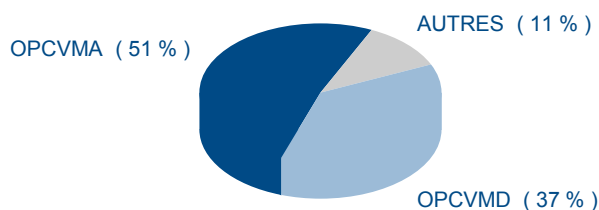


## SYNTHESE PAR CATEGORIE DE SOUSCRIPTEURS Institutionnels / Non Institutionnels

CATEGORIE DE SOUSCRIPTEURS	SOUSCRIPTEURS		ACTIONS				TAUX DE SATISFACTION *
	NOMBRE	PART	DEMANDEES	PART	ATTRIBUEES	PART	
OPCVM actions	72	51,43 %	555 578	46,17 %	82 838	46,17 %	14,91 %
OPCVM diversifiés	52	37,14 %	275 306	22,88 %	41 044	22,88 %	14,91 %
Compagnies d'assurances marocaines	9	6,43 %	213 889	17,78 %	31 895	17,78 %	14,91 %
Caisses de retraite marocaines	5	3,57 %	125 000	10,39 %	18 640	10,39 %	14,91 %
Autres institutionnels marocains	1	0,71 %	25 000	2,08 %	3 728	2,08 %	14,91 %
Institutionnels étrangers de l'investissement agréés	1	0,71 %	8 500	0,71 %	1 268	0,71 %	14,92 %
<b>Institutionnels</b>	<b>140</b>	<b>6,94 %</b>	<b>1 203 273</b>	<b>68,33 %</b>	<b>179 413</b>	<b>71,77 %</b>	<b>14,91 %</b>
Personnes physiques marocaines résidentes	1 757	93,56 %	425 468	76,29 %	51 447	72,88 %	12,09 %
Personnes morales marocaines	40	2,13 %	97 703	17,52 %	8 616	12,21 %	8,82 %
Personnes physiques étrangères résidentes	29	1,54 %	15 956	2,86 %	1 611	2,28 %	10,10 %
Personnes physiques marocaines non résidentes	28	1,49 %	6 429	1,15 %	792	1,12 %	12,32 %
Salariés marocains	21	1,12 %	11 936	2,14 %	8 057	11,41 %	67,50 %
Personnes physiques étrangères non résidentes	2	0,11 %	177	0,03 %	34	0,05 %	19,21 %
Salariés étrangers	1	0,05 %	30	0,01 %	30	0,04 %	100,00 %
<b>Non Institutionnels</b>	<b>1 878</b>	<b>93,06 %</b>	<b>557 699</b>	<b>31,67 %</b>	<b>70 587</b>	<b>28,23 %</b>	<b>12,66 %</b>
<b>Total</b>	<b>2 018</b>	<b>100 %</b>	<b>1 760 972</b>	<b>100 %</b>	<b>250 000</b>	<b>100 %</b>	<b>14,20 %</b>

### NOMBRE DE SOUSCRIPTEURS

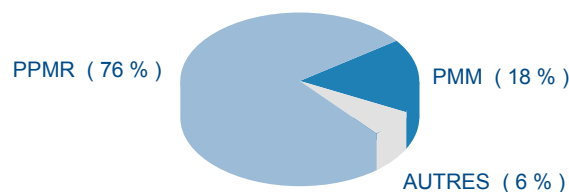
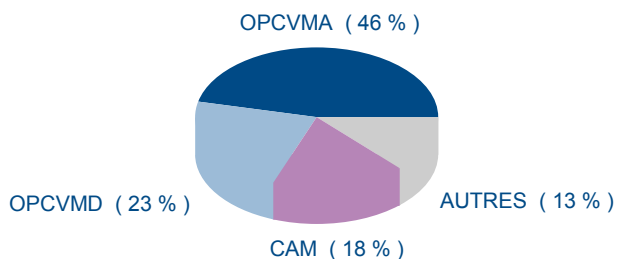
#### INSTITUTIONNELS



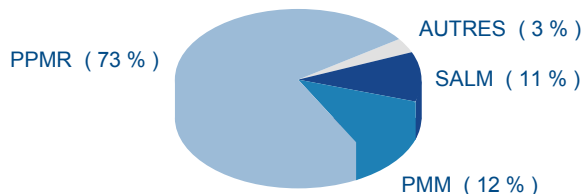
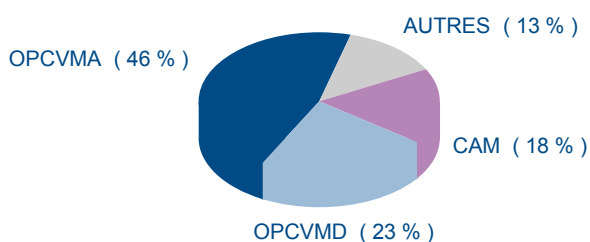
#### NON INSTITUTIONNELS



### NOMBRE D'ACTIONS DEMANDEES



### NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUEES



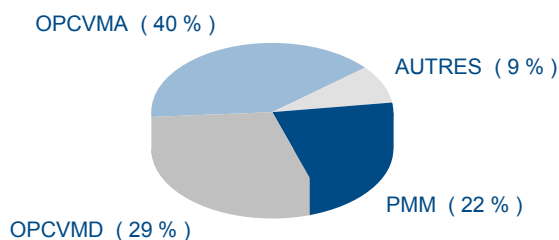
(\*) Le taux de satisfaction est le rapport entre le nombre d'actions attribuées et le nombre d'actions demandées

## SYNTHESE PAR CATEGORIE DE SOUSCRIPTEURS Personnes morales / Personnes physiques

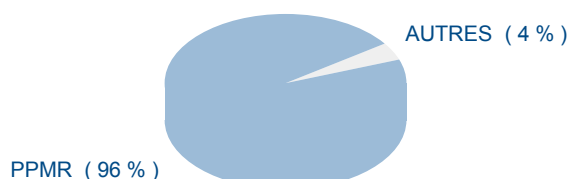
CATEGORIE DE SOUSCRIPTEURS	SOUSCRIPTEURS		ACTIONS				TAUX DE SATISFACTION *
	NOMBRE	PART	DEMANDEES	PART	ATTRIBUEES	PART	
OPCVM actions	72	40,00 %	555 578	42,70 %	82 838	44,06 %	14,91 %
OPCVM diversifiés	52	28,89 %	275 306	21,16 %	41 044	21,83 %	14,91 %
Personnes morales marocaines	40	22,22 %	97 703	7,51 %	8 616	4,58 %	8,82 %
Compagnies d'assurances marocaines	9	5,00 %	213 889	16,44 %	31 895	16,96 %	14,91 %
Caisses de retraite marocaines	5	2,78 %	125 000	9,61 %	18 640	9,91 %	14,91 %
Autres institutionnels marocains	1	0,56 %	25 000	1,92 %	3 728	1,98 %	14,91 %
Institutionnels étrangers de l'investissement agréés	1	0,56 %	8 500	0,65 %	1 268	0,67 %	14,92 %
<b>PERSONNES MORALES</b>	<b>180</b>	<b>8,92 %</b>	<b>1 300 976</b>	<b>73,88 %</b>	<b>188 029</b>	<b>75,21 %</b>	<b>14,45 %</b>
Personnes physiques marocaines résidentes	1 757	95,59 %	425 468	92,49 %	51 447	83,02 %	12,09 %
Personnes physiques étrangères résidentes	29	1,58 %	15 956	3,47 %	1 611	2,60 %	10,10 %
Personnes physiques marocaines non résidentes	28	1,52 %	6 429	1,40 %	792	1,28 %	12,32 %
Salariés marocains	21	1,14 %	11 936	2,59 %	8 057	13,00 %	67,50 %
Personnes physiques étrangères non résidentes	2	0,11 %	177	0,04 %	34	0,05 %	19,21 %
Salariés étrangers	1	0,05 %	30	0,01 %	30	0,05 %	100,00 %
<b>PERSONNES PHYSIQUES</b>	<b>1 838</b>	<b>91,08 %</b>	<b>459 996</b>	<b>26,12 %</b>	<b>61 971</b>	<b>24,79 %</b>	<b>13,47 %</b>
<b>Total</b>	<b>2 018</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 760 972</b>	<b>100,00 %</b>	<b>250 000</b>	<b>100,00 %</b>	<b>14,20 %</b>

### NOMBRE DE SOUSCRIPTEURS

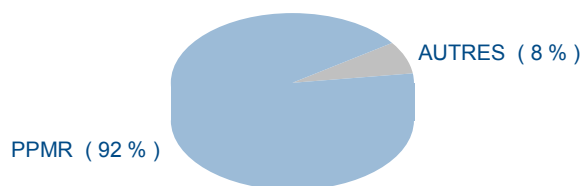
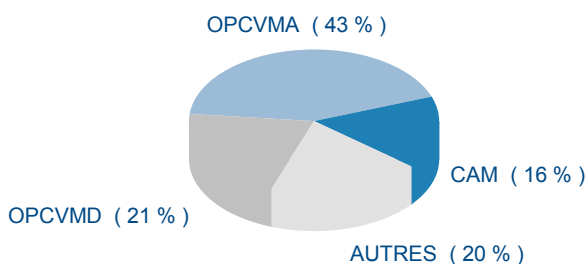
#### PERSONNES MORALES



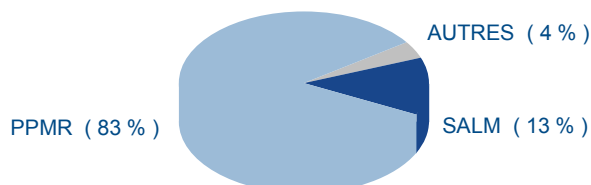
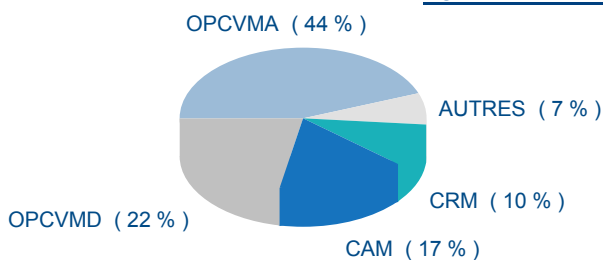
#### PERSONNES PHYSIQUES



### NOMBRE D'ACTIONS DEMANDEES



### NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUEES

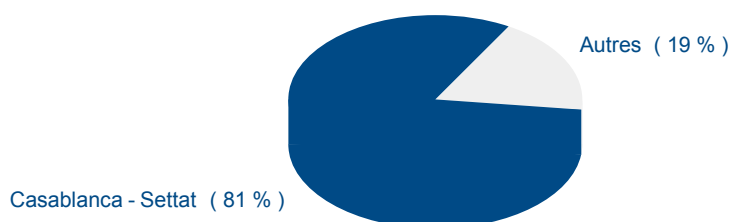


(\*) Le taux de satisfaction est le rapport entre le nombre d'actions attribuées et le nombre d'actions demandées

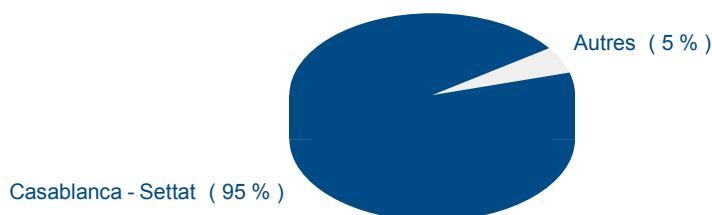
## SYNTHESE PAR REGION DE SOUSCRIPTION

REGION	SOUSCRIPTEURS		ACTIONS				TAUX DE SATISFACTION *
	NOMBRE	PART	DEMANDEES	PART	ATTRIBUEES	PART	
Casablanca - Settat	1 640	81,27 %	1 664 147	94,50 %	238 483	95,39 %	14,33 %
Rabat - Salé - Kénitra	127	6,29 %	30 527	1,73 %	3 728	1,49 %	12,21 %
Sous- Massa	53	2,63 %	2 546	0,14 %	665	0,27 %	26,12 %
Oriental	44	2,18 %	20 950	1,19 %	2 165	0,87 %	10,33 %
Fès - Meknès	27	1,34 %	1 186	0,07 %	351	0,14 %	29,60 %
Tanger - Tétouan - Al Hoceima	20	0,99 %	8 725	0,50 %	906	0,36 %	10,38 %
Marrakech - Safi	15	0,74 %	15 753	0,89 %	1 460	0,58 %	9,27 %
Draâ - Tafilalet	11	0,55 %	267	0,02 %	115	0,05 %	43,07 %
Laâyoune - Saguia Al Hamra	6	0,30 %	270	0,02 %	77	0,03 %	28,52 %
Béni Mellal-Khénifra	6	0,30 %	145	0,01 %	65	0,03 %	44,83 %
Ed Dakhla-Oued Eddahab	1	0,05 %	20	0,00 %	10	0,00 %	50,00 %
Non renseignée	68	3,37 %	16 436	0,93 %	1 975	0,79 %	12,02 %
<b>Total</b>	<b>2 018</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 760 972</b>	<b>100,00 %</b>	<b>250 000</b>	<b>100,00 %</b>	<b>14,20 %</b>

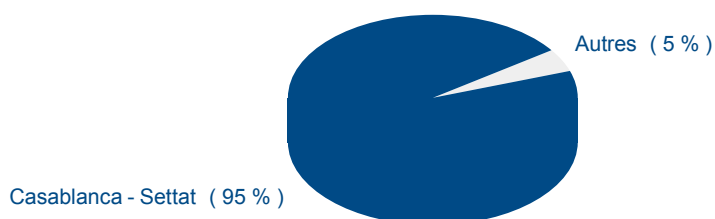
### NOMBRE DE SOUSCRIPTEURS



### NOMBRE D' ACTIONS DEMANDEES



### NOMBRE D' ACTIONS ATTRIBUEES

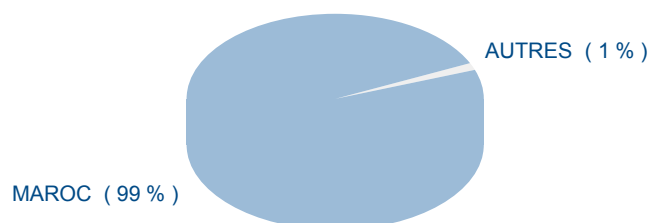


(\*) Le taux de satisfaction est le rapport entre le nombre d'actions attribuées et le nombre d'actions demandées

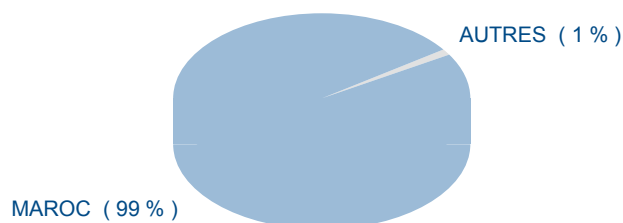
## SYNTHESE PAR NATIONALITE DE SOUSCRIPTEUR

PAYS	SOUSCRIPTEURS		ACTIONS				TAUX DE SATISFACTION *
	NOMBRE	PART	DEMANDEES	PART	ATTRIBUEES	PART	
MAROC	1 990	98,61 %	1 740 868	98,86 %	248 045	99,22 %	14,25 %
FRANCE	10	0,50 %	430	0,02 %	128	0,05 %	29,77 %
TUNISIE	7	0,35 %	1 428	0,08 %	186	0,07 %	13,03 %
ALGERIE	4	0,20 %	40	0,00 %	40	0,02 %	100,00 %
ESPAGNE	2	0,10 %	5 449	0,31 %	477	0,19 %	8,75 %
SUISSE	2	0,10 %	80	0,00 %	26	0,01 %	32,50 %
ALLEMAGNE	1	0,05 %	40	0,00 %	13	0,01 %	32,50 %
IRLANDE	1	0,05 %	137	0,01 %	21	0,01 %	15,33 %
LIBAN	1	0,05 %	12 500	0,71 %	1 064	0,43 %	8,51 %
<b>Total</b>	<b>2 018</b>	<b>100,00 %</b>	<b>1 760 972</b>	<b>100,00 %</b>	<b>250 000</b>	<b>100,00 %</b>	<b>14,20 %</b>

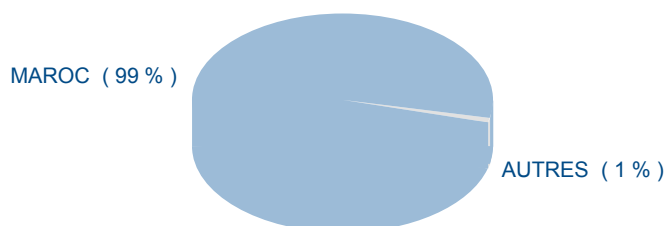
### NOMBRE DE SOUSCRIPTEURS



### NOMBRE D'ACTIONS DEMANDEES



### NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUEES

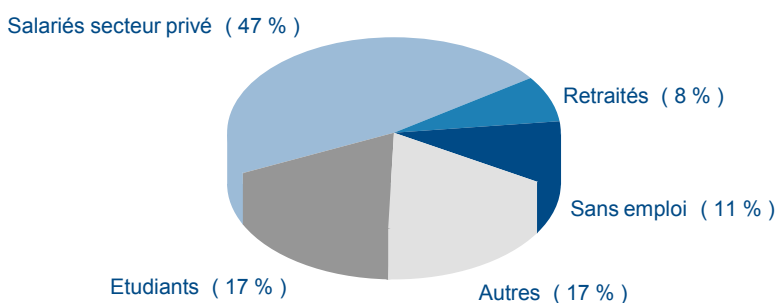


(\*) Le taux de satisfaction est le rapport entre le nombre d'actions attribuées et le nombre d'actions demandées

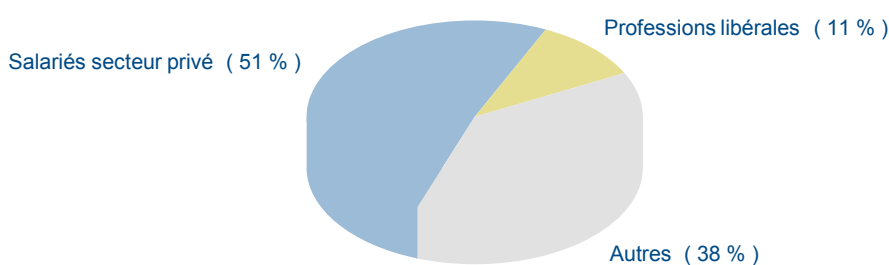
## SYNTHESE PAR PROFESSION DE SOUSCRIPTEURS PERSONNES PHYSIQUES

PROFESSION	SOUSCRIPTEURS		ACTIONS				TAUX DE SATISFACTION *
	NOMBRE	PART	DEMANDEES	PART	ATTRIBUEES	PART	
Salariés secteur privé	867	47,17 %	235 758	51,25 %	34 437	55,57 %	14,61 %
Etudiants	321	17,46 %	6 403	1,39 %	3 400	5,49 %	53,10 %
Sans emploi	195	10,61 %	29 617	6,44 %	4 233	6,83 %	14,29 %
Retraités	144	7,83 %	36 592	7,95 %	4 353	7,02 %	11,90 %
Professions libérales	83	4,52 %	49 139	10,68 %	4 895	7,90 %	9,96 %
Commerçants	62	3,37 %	19 681	4,28 %	2 200	3,55 %	11,18 %
Fonctionnaires	56	3,05 %	8 207	1,78 %	1 184	1,91 %	14,43 %
Salariés secteur public	33	1,80 %	589	0,13 %	325	0,52 %	55,18 %
Industriels	13	0,71 %	15 261	3,32 %	1 408	2,27 %	9,23 %
Agriculteurs	4	0,22 %	97	0,02 %	41	0,07 %	42,27 %
Artisans	1	0,05 %	7	0,00 %	7	0,01 %	100,00 %
Non renseignée	59	3,21 %	58 645	12,75 %	5 488	8,86 %	9,36 %
<b>Total</b>	<b>1 838</b>	<b>100,00 %</b>	<b>459 996</b>	<b>100,00 %</b>	<b>61 971</b>	<b>100,00 %</b>	<b>13,47 %</b>

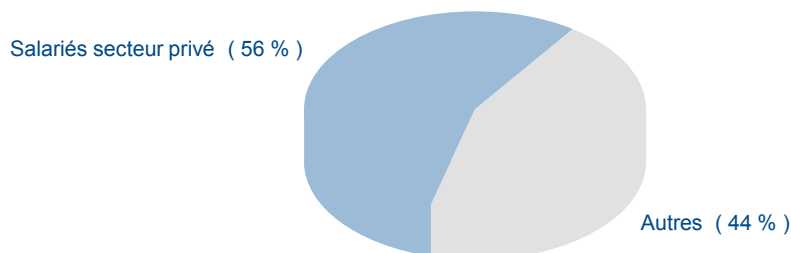
### NOMBRE DE SOUSCRIPTEURS



### NOMBRE D'ACTIONS DEMANDEES



### NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUEES



(\*) Le taux de satisfaction est le rapport entre le nombre d'actions attribuées et le nombre d'actions demandées